

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

INSPECTION DU TRAVAIL
Cité administrative Bertrand
CS 60607
36 020 Châteauroux Cedex

DELEGATION

Le responsable de l'unité de contrôle de l'unité territoriale chargée des politiques de travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de développement des entreprises de L'Indre

VU les articles L 8112-5, L 4731-1 à L 4731-3 et R 4731-1 à 6 du code du travail,

Vu la décision du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre, en date du 22 mai 2015, chargeant Madame Nadia ROLSHAUSEN, responsable de l'Unité Territoriale, des fonctions de responsable de l'unité de contrôle par intérim durant la période de vacance du poste,

Vu l'arrêté du 28 mai 2015 concernant les règles d'intérim des inspecteurs et contrôleurs du travail du département de l'Indre

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Délégation est donnée à Madame Nathalie FAUGUET, contrôleur du travail, à l'effet de signer sur sa section ou selon les règles d'intérim :

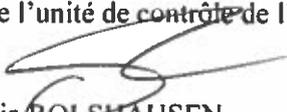
- Toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation ou de reprises des travaux, prévus aux articles L4731-1 et L4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics.
- Les demandes de vérification, la mise en demeure préalable, l'arrêt temporaire de l'activité, ainsi que les décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation de reprise d'activité, prévus aux articles L4731-2 et L 4731-3 du code du travail, en cas de situation dangereuse résultant d'une exposition à une substance chimique cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction.

ARTICLE 2 : La délégation s'exerce sous l'autorité du responsable de l'unité de contrôle.

ARTICLE 3 : Le responsable de l'unité de contrôle est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Châteauroux, le 18 juin 2015

Le Responsable de l'Unité Territoriale
et par intérim
Responsable de l'unité de contrôle de l'Indre


Nadia ROLSHAUSEN